

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 décembre 2024

Convocation du 03/12/2024

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 16

L'An deux mille vingt-quatre, le dix du mois de décembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de décembre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, BOUCHER Annick, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, COUINEAU Cyrille, DUDÉ Maïté.

Excusée : Mmes et MM. MORICEAU Marie-Annick, TESSIER Dominique, GALLARD Corine,

Mme MORICEAU Marie-Annick représentée par Mme SCHAEFER Virginia,
Mme GALLARD Corine représentée par M. COUINEAU Cyrille

DCM2024-12-124 **Loyer logement 17, rue de l'église**
Acte 3.3 : Domaine et Patrimoine - locations

Monsieur le maire propose au conseil municipal de revoir le montant du loyer mensuel du logement situé au 17, rue de l'église.

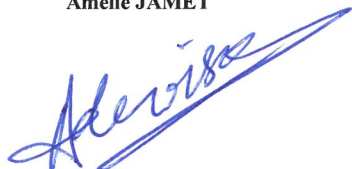
En effet, cette année des travaux de peinture ont été réalisés pour 13 652.80€, de changement des huisseries pour 9 656,52€ et d'étanchéité de la terrasse pour 24 906,07€.
Le montant du loyer était de 786.96€/mois plus environ 145€ d'OM par an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Décide de porter le prix du loyer mensuel à 850€.

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Amélie JAMET



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

